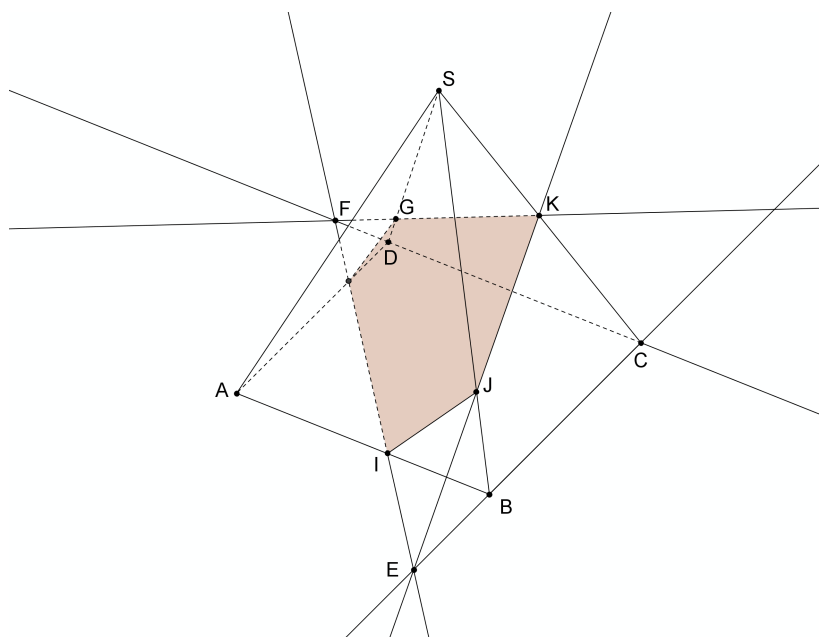


Correction des exercices A et B**A**

• On a $J \in (SB)$ et $(SB) \subset (SBC)$ donc $J \in (SBC)$. De même, $K \in (SC)$ et $(SC) \subset (SBC)$ donc $K \in (SBC)$. On en déduit que $(JK) \subset (SBC)$. Ainsi les droites (JK) et (BC) sont coplanaires (incluses dans le plan (SBC)). Comme elles ne sont pas parallèles, elles sont sécantes en un point E .

• $E \in (JK)$ et $(JK) \subset (IJK)$ donc $E \in (IJK)$.

$E \in (BC)$ et $(BC) \subset (ABC)$ donc $E \in (ABC)$.

$I \in (AB)$ et $(AB) \subset (ABC)$ donc $I \in (ABC)$.

Ainsi, E et I sont deux points distincts appartenant à la fois aux deux plans (sécants) (IJK) et (ABC) , ce qui prouve que $\boxed{(IJK) \cap (ABC) = (EI)}$.

• (CD) et (EI) sont deux droites coplanaires (incluses dans le plan $(ABC)=(ADC)$). Comme elles ne sont pas parallèles, elles sont sécantes en un point F .

• $F \in (CD)$ et $(CD) \subset (SCD)$ donc $F \in (SCD)$.

$K \in (SC)$ et $(SC) \subset (SCD)$ donc $K \in (SCD)$.

On en déduit que $(FK) \subset (SDC)$. Ainsi les droites (FK) et (SD) sont coplanaires (incluses dans le plan (SDC)). Comme elles ne sont pas parallèles, elles sont sécantes en un point G .

• On a $F \in (EI)$ et $(EI) \subset (IJK)$ donc $F \in (IJK)$. Comme $K \in (IJK)$, on en déduit que $(FK) \subset (IJK)$. Or $G \in (FK)$ donc $G \in (IJK)$. Finalement G appartient à la fois à (IJK) et à (SD) , ce qui établit que $\boxed{(IJK) \cap (SD) = \{G\}}$.

